

## ACCORD F.F.C - A.S.O. Pour un cyclisme plus fort



*Christian PRUDHOMME  
Directeur du Cyclisme d'A.S.O.*

*David LAPPARTIENT  
Président de la FFC*

*Yann LE MOENNER  
Directeur Général d'A.S.O.*

La Fédération Française de Cyclisme et Amaury Sport Organisation ont signé, vendredi 21 octobre 2011, devant les membres du Conseil d'Administration de la FFC, un protocole d'accord qui établit les conditions de leur coopération pour les années 2011, 2012 et 2013.

Conformément à sa politique en faveur des jeunes, passant notamment par l'organisation depuis de nombreuses années d'épreuves réservées aux amateurs, A.S.O. continuera de participer financièrement aux efforts déployés par la FFC afin d'inciter à la pratique du vélo et à la développer.

Cette convention porte sur trois volets :

- L'objectif premier consiste à révéler les champions de demain sur l'ensemble du territoire national en renforçant et en aidant les Challenge Nationaux Juniors et Espoirs ainsi que les inter-régions Cadets, épreuves qui constituent un outil indispensable au cyclisme français de demain.

- Le deuxième volet de cet accord concerne des actions de développement du cyclisme en région et dans les départements, sous différentes formes :
  - L'achat de matériels spécifiques,
  - L'organisation de stages et de compétitions,
  - La mise en place d'opérations de promotion.

Pour cela, un fonds sera constitué afin d'aider les comités régionaux et départementaux à mener à bien des projets dont ils seront directement les initiateurs.

De la même façon, un second fonds sera constitué afin d'aider les clubs dans l'organisation d'épreuves réservées aux amateurs.

La FFC et A.S.O. constitueront prochainement un comité de sélection afin de valider les actions dans lesquelles elles s'engageront.

- Enfin, un poste d'agent de développement dédié aux équipements sportifs, auquel A.S.O. a décidé de participer financièrement, sera créé au sein de la FFC. Son rôle sera de réaliser un schéma directeur des équipements sportifs et d'accompagner dans leurs projets de développement les différents acteurs sur les thématiques suivantes :
  - Le recensement des équipements,
  - La structuration de projets nationaux et régionaux,
  - L'accompagnement et l'assistance auprès des comités régionaux, départementaux et des clubs.

« Opérateur majeur dans l'organisation d'épreuves professionnelles cyclistes, A.S.O. a toujours considéré comme un devoir l'accompagnement de la discipline dans son action et dans son développement. A.S.O. se réjouit donc de l'accord de coopération signé aujourd'hui avec la FFC qui pérennise pour 3 nouvelles années, le soutien qu'A.S.O. a toujours consenti au cyclisme amateur, qu'il s'agisse d'une aide directe ou de l'organisation d'épreuves. Nous formons le vœu que cet accord contribuera à l'éclosion de champions français sur la scène internationale» a déclaré Yann LE MOENNER, Directeur Général d'A.S.O.

« Je me réjouis du rapprochement de nos deux grandes familles, fondamentalement complémentaires, qui ne peut que favoriser le développement de notre sport. Nous sommes, actuellement, dans une dynamique de performance (émergence de nos jeunes champions français dans toutes les disciplines) et de développement (record historique de nos licenciés avec plus de 112 550 licenciés) notamment auprès des très jeunes. Il faut continuer à aider notre fédération et l'ensemble de ses structures déconcentrées à rester sur les rails du modernisme et pour cela, nous devons donner plus de moyens à nos comités et clubs pour mener à bien leurs projets et aider les régions à moderniser leurs équipements sportifs. Je forme également le vœu que nos jeunes champions d'aujourd'hui se retrouvent sur les podiums des grandes épreuves de demain, pour le grand bonheur de tous les amoureux de notre sport » a déclaré David LAPPARTIENT, Président de la Fédération Française de Cyclisme.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 21 octobre 2011

**CONTACTS** : FFC – Sylvie PASQUALIN – 01 49 35 69 34  
ASO – Philippe SUDRES - 01 41 33 15 37